

LETTRÉ OUVERTE À TOUS LES MÉDECINS, INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES DU QUÉBEC

Qu'allez-vous faire quand vous assisterez à une augmentation effarante de malades se présentant à l'urgence en manifestant tous les symptômes d'une crise cardiaque, doublés de terribles maux de tête ? Forts de vos connaissances, vous placerez ces gens en observation, en les branchant à divers appareils qui montreront des diagrammes inhabituels auxquels vous ne comprendrez rien.

Comme ces patients souffriront d'une tension artérielle anormalement élevée, vous leur administrerez des médicaments « coup de fouet » afin d'obtenir une normalisation de ladite tension et contrer l'horrible mal de tête qui semblera avoir augmenté en puissance depuis leur admission.

Docilement, ces souffrants resteront immobiles sur leur civière mais vous remarquerez que la tension, au lieu de baisser et de se stabiliser, continuera de monter. Les électrocardiogrammes exposeront des anomalies semblables à celles d'autres patients également atteints d'un mal mystérieux que vous n'arrivez pas à diagnostiquer.

Vous leur ferez passer une batterie de nouveaux examens, ce qui bien sûr fera augmenter encore plus rapidement les coûts de santé que toute la société doit assumer.

Bientôt, vous annoncerez à ces nouveaux patients qu'ils souffrent d'anomalies cardiaques et de diabète et que leur taux de cholestérol est trop élevé. Ces malades vous regarderont tout surpris de ces résultats car, jusqu'alors, ils étaient en parfaite santé. Vous prescrirez de la médication contre l'hypertension et le mauvais cholestérol, assurant que les maux de tête disparaîtront avec la stabilisation de leur tension artérielle.

Encore là, le coût de ces médicaments sera absorbé en grande partie par l'État qui devra tôt ou tard en refile la facture à l'ensemble des contribuables.

Certains de vos patients réagiront mal à toute cette médication. Non seulement leur tension artérielle ne se stabilisera pas, mais ils reviendront vous consulter en présentant divers problèmes cutanés étranges, tel un mélange d'eczéma, de psoriasis et de plaques ayant l'aspect de brûlures, tout cela débutant sur les doigts pour ensuite se répandre sur tout le corps.

Dépassés, vous prescrirez d'autres médications comme des crèmes à base de cortisone et toutes les nouveautés que vous voudrez leur faire essayer dans l'espoir de faire disparaître ces curieux symptômes. Qu'allez-vous faire quand vous constaterez que rien ne fonctionne ? J'espère que, bien avant ce moment, vous vous poserez des questions... et les bonnes.

Qu'ont en commun tous ces patients ? Pourquoi les médicaments semblent impuissants à améliorer la situation ? Que puis-je faire pour honorer mon serment d'Hippocrate ?

Réponse à la première question : Un compteur à radiofréquences Itron qu'Hydro-Québec leur a gentiment installé en proclamant que les ondes électromagnétiques qui s'en dégagent sont bien en-dessous des normes recommandées par Santé Canada. Voilà! Mais, il y a un gros hic...

Les normes recommandées par Santé Canada se basent sur les effets thermiques uniquement.

Autrement dit, le niveau recommandé par Santé Canada est situé sous le niveau requis pour nous faire cuire quand on se tient devant une source d'émissions de micro-ondes électromagnétiques. Est-ce suffisant pour déclarer ces micro-ondes inoffensives ? Qu'en est-il des effets biologiques ? Que font ces micro-ondes pulsées aux cellules vivantes ?

Peut-être ne savez-vous pas que bien des études menées par des chercheurs indépendants démontrent les effets néfastes des micro-ondes sur le vivant ? Peut-être ne savez-vous pas aussi que les études prétendant démontrer l'innocuité de ces micro-ondes ont été réalisées par des chercheurs à la solde des grandes compagnies de télécommunication, qui elles, n'ont aucun bénéfice à retirer d'une investigation démontrant le contraire.

Réponse à la seconde question : Tant que le patient sera branché à tout équipement électrique ou électromagnétique, son état de santé empirera. Idéalement, il faudrait le soigner à l'intérieur d'une cage de Faraday afin qu'aucun champ électromagnétique nocif ne puisse l'atteindre. Il faut aussi retenir que beaucoup d'exams faits dans un hôpital (prises de sang, mesure de la tension artérielle, etc...) en présence de champs électromagnétiques présentent des résultats faussés par ces mêmes champs. Ces faux résultats mènent à des diagnostics erronés.

Réponse à la troisième question : Si la situation décrite plus haut vous semble familière, rappelez-vous d'en parler avec vos patients à l'avenir afin de les sensibiliser aux risques d'une trop forte exposition aux champs électromagnétiques. Écoutez ce que disent vos patients électrosensibles. Ne les envoyez pas en psychiatrie, comme c'est arrivé à certains d'entre nous.

Posez des questions : Y a-t-il chez eux un compteur à cadran numérique Centron de Itron ou Focus de Landis+Gyr ? Sont-ils exposés aux micro-ondes du WiFi, du cellulaire ou d'un téléphone sans fil DECT ? Sont-ils accros à tous les gadgets sans fil ?

Faites venir et regardez le documentaire « Les sacrifiés des ondes » (<http://ow.ly/eid0m>) dans lequel plusieurs médecins et d'éminents professeurs, dont un prix Nobel de physique, parlent de la toxicité des micro-ondes et des champs électromagnétiques.

Pourquoi est-ce que je vous écris tout cela ?

Hydro-Québec m'a installé il y a près de 3 ans un compteur à radiofréquences Centron de Itron, possédant moins de fonctions que le compteur 'intelligent' Landis+Gyr, mais ô combien néfaste pour ma santé et pour celle de mon fils ! Tout ce qui est décrit plus haut m'est arrivé. Aujourd'hui, je ne peux plus sortir de chez moi sans souffrir atrocement, car je ressens les micro-ondes dégagées par les émetteurs Wi-Fi, par les antennes de télécommunication, par les cellulaires, par les téléphones DECT. Mon fils est également affecté au point qu'il doit se rendre

à l'école avec un vêtement spécial le mettant à l'abri des champs électromagnétiques. S'il l'oublie, il éprouve de violentes migraines, a des nausées et des vomissements et saigne du nez.

Je sais que grâce à vos études vous avez acquis de solides connaissances médicales, et même si l'on ne vous a rien enseigné à ce sujet, je vous prie de conserver un esprit ouvert face à cette électrosensibilité que j'ai développée et dont souffrent des millions de personnes dans le monde. L'Organisation mondiale de la santé a reconnu en 2005 que les symptômes rapportés par des personnes électrosensibles sont bien réels et même si une controverse subsiste quant au lien entre les champs électromagnétiques et ces symptômes, le problème est bien réel et ne cesse de s'aggraver avec la prolifération des sources de pollution électromagnétique.

Il devient urgent que la profession médicale dans son ensemble se familiarise avec ce mal des ondes afin que les personnes qui en souffrent soient correctement diagnostiquées, et que les mesures nécessaires pour atténuer les symptômes soient prises. Je vous recommande vivement de consulter ce que l'encyclopédie Wikipédia offre à ce sujet sous <http://ow.ly/eimkd> – voir aussi au www.cqlpe.ca pour un point de vue plus militant. Comme vous le verrez, il n'existe pas de médicaments qui puissent guérir cette allergie aux micro-ondes, dont le meilleur traitement est l'évitement des facteurs déclencheurs, ce qui, vous en conviendrez, n'est pas facile de nos jours.

À vous, médecins, infirmiers et infirmières qui êtes souvent exposé-e-s dans votre milieu de travail à un environnement chargé de champs électromagnétiques et qui sentez peut-être déjà l'effet cumulatif de cette exposition chronique, je dis *n'hésitez pas à signaler vos inquiétudes aux autorités responsables* afin que des mesures soient prises pour vous éviter de subir le même sort que moi, et pour offrir à vos patients un environnement électromagnétiquement plus sain.

Plusieurs d'entre vous ont probablement déjà été confrontés à des symptômes semblables à ceux que j'ai décrits plus haut. Si oui, vous savez que la problématique de l'électrosensibilité est bien réelle. Sinon, vous allez sans doute désormais être plus attentifs à en discerner les symptômes, et vous poserez les questions nécessaires pour évaluer l'historique du degré d'exposition de vos patients aux champs électromagnétiques, afin de déterminer si vous êtes en face d'un cas d'électrohypersensibilité

Il est grand temps que des voix s'élèvent pour que cessent l'ignorance, l'incompréhension et l'indifférence à ce sujet. Moi et les milliers d'autres Québécois-es électrosensibles, nous comptons sur vous pour que cesse l'omerta médicale à ce sujet. La population doit être informée des risques qu'elle court à trop s'exposer, et ce n'est que lorsque vous prendrez ce problème au sérieux que les gens commenceront à en faire autant.

Il est urgent d'agir pour notre propre bien-être et pour celui de nos enfants !



Dominique Brillon, une électrohypersensible de Québec (dominiquebrillon@videotron.ca)